



POUR LA RENTRÉE 2024-2025

Madame, Monsieur,

Pensez à renouveler votre carte Cité Pass' pour l'année 2024-2025 dès réception de votre avis d'imposition

Liste des documents nécessaires pour obtenir la Carte Cité Pass' :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Dernier avis d'imposition (les 2 si vous êtes en couple)

En l'absence de ce calcul actualisé, l'ensemble des **prestations périscolaires et de la restauration consommées à compter du 1er octobre 2024** seront facturées **au tarif maximum.**

Nous vous invitons, par conséquent, à faire les démarches dans les meilleurs délais auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Cordialement,

LA CARTE CITE PASS' EST OBLIGATOIRE POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DE TARIFS ADAPTÉS A VOTRE SITUATION



POUR LA RENTRÉE 2024-2025

Madame, Monsieur,

Pensez à renouveler votre carte Cité Pass' pour l'année 2024-2025 dès réception de votre avis d'imposition

Liste des documents nécessaires pour obtenir la Carte Cité Pass' :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Dernier avis d'imposition (les 2 si vous êtes en couple)

En l'absence de ce calcul actualisé, l'ensemble des **prestations périscolaires et de la restauration consommées à compter du 1er octobre 2024** seront facturées **au tarif maximum.**

Nous vous invitons, par conséquent, à faire les démarches dans les meilleurs délais auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Cordialement,

LA CARTE CITE PASS' EST OBLIGATOIRE POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DE TARIFS ADAPTÉS A VOTRE SITUATION